



## Demande aide juridique denonciation contrat copieur

Par **agdeline**, le **04/05/2015** à **12:20**

Bonjour,rrnrj'aurai besoin d'un conseil juridique.rnrnJe n'ai pas en ma possession les contrats de maintenance pour 2 photocopieurs signés le 24/03/2015rrnrNous souhaitons dénoncer ce contrat étant donné les problématiques rencontrées ces derniers jours et le non suivi scrupuleux des termes du contrat de maintenance, notamment en matière de délai de maintenance. Un copieur a été livré et le deuxième (deux livraisons de copieur d'occasion, et à ce jour les secrétaires médicales n'ont pas de copieur et ce depuis le mercredi 22 avril.rnrnLe contrat des deux machines étant indissociables, nous souhaitons dénonçons donc la totalité du contrat. rnrnNous avons d'ores et déjà contacter le FINANCEUR a ce sujet. Nous demandons au LOUEUR de dénoncer aussi le contrat de location auprès d'eux étant donné qu'ils nous ont prélevé une somme le 10/04/2015 €. Ce prélèvement a eu lieu alors que nous n'avions pas encore les deux photocopieurs réceptionnés. Nous n'avons, à ma connaissance, signé aucun procès verbal de livraison et conformité pour les 2 copieurs comme le stipule l'article 4 du contrat signé nous-mêmes et engageant LE FINANCEUR et LE LOUEUR (dont le tampon commercial est différent de celui du contrat de maintenance) ?rrnrNous préparons une lettre recommandée au LOUEUR (au deux noms peut-être (celui du contrat location et celui de la maintenance puisque différents).rrnrSi vous pouviez m'aider à réaliser dans les règles de l'art la dénonciation de ces deux contrats.rnrnUn grand mercirrrnCordialementrrnC GonzalezrnAssociation pour les T21